

Activités des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Sous cette rubrique, la Revue se propose de publier, aussi régulièrement que possible, des informations, des reportages sur des programmes d'activité de Sociétés nationales qui, par leur originalité, leur diversité et leur influence, peuvent servir d'exemples aux autres Sociétés nationales.

En tout état de cause, ces articles visent à montrer au lecteur concerné l'éventail des activités humanitaires des Sociétés nationales, face aux nouveaux besoins des communautés et compte tenu des changements permanents de la société contemporaine.

LA CROIX-ROUGE ESPAGNOLE ET «LES MARGINAUX»

*La Revue traite dans la présente livraison d'un problème social très grave qui préoccupe de nombreuses Sociétés nationales, celui des «marginiaux». A cet effet, elle s'est référée au dossier établi par la Croix-Rouge espagnole intitulé «Quartiers marginaux – Le Quart Monde» et publié en septembre 1986 dans sa revue *Cruz Roja*. Avec l'autorisation de cette Société nationale, la Revue publie ci-dessous de larges extraits de l'éditorial de cette revue qui pose le problème des «marginiaux» dans sa dimension sociale et humanitaire:*

*DES MARGINAUX **

«Les marginaux constituent-ils un problème propre à notre temps? Certes non. Tout au long de l'histoire, ils n'ont jamais cessé d'exister. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est qu'au-delà de sa réalité sociale, culturelle et économique, le phénomène de la marginalisation est devenu l'objet d'une prise de conscience. Peut-être sommes-nous à un moment de l'histoire où, pour la première fois, la marginalisation inquiète l'homme en tant que fait sociologique, l'incitant à rechercher des solutions, et ce phénomène ne lui paraît plus «naturel», sans remède ni solution.

Il va de soi que cette prise de conscience de la marginalisation, qui se mue automatiquement en «mauvaise conscience», doit trouver des réponses collectives, avant tout parmi les institutions publiques à but social. Tant qu'on reste

* Le titre original de cet éditorial est «Marginación». *La Revue* a préféré utiliser le titre en français de «Des Marginaux» (au lieu de «Marginalisation») qui correspond mieux à l'esprit du texte de l'article.

dans le cadre de la bienfaisance, on ne peut opposer à la marginalisation que des expédients charitables. Dans la perspective d'un engagement social résolu, la marginalisation exige une autre approche: l'étude de ses causes et de ses origines, une perception claire de ses effets et la mise en œuvre d'une thérapeutique appropriée pour en venir à bout.

L'objectif de toute politique sociale est de favoriser l'instauration d'une société intégrée, aussi égalitaire que possible, qui rendrait impossibles les phénomènes de marginalisation sous leurs diverses formes.

Dans la phase actuelle de son action, la Croix-Rouge espagnole veut être au diapason de la conscience sociale de notre époque, dont l'objet n'est autre que l'homme. (...).

Peu à peu, en abordant avec rigueur et sérieux les divers aspects du problème, nous nous apercevrons que la lutte contre la marginalisation n'est pas sans espoir. Les bidonvilles, la drogue, la prostitution, la délinquance juvénile sont des réalités auxquelles nous n'avons pas lieu de nous habituer comme si elles étaient absolument inévitables en soi. On peut, au contraire, lutter contre elles, en venir à bout; pour cela, il faut une solidarité organisée, qui ne soit pas un vain mot, ce qui exige la mise en place des structures nécessaires pour que cette solidarité humaine se traduise en mesures concrètes, efficaces, capables d'agir sur la réalité et de la transformer.

L'un des buts actuels de la Croix-Rouge espagnole est de mobiliser au maximum les éléments créateurs de la société, dans un grand mouvement civil qui attellerait les forces vives de notre jeunesse à la transformation de notre société, en commençant bien entendu par ce que nous pourrions appeler son versant obscur, c'est-à-dire par ceux que nous nommons « marginaux ». Nous ne pensons pas, en règle générale, que la marginalisation ait un rapport avec le fait d'être « bon » ou « mauvais ». Ce que nous croyons, c'est qu'il existe une société injuste, qui contraint les uns à se comporter d'une certaine manière en permettant aux autres d'agir différemment. L'une de nos tâches principales est de venir à bout de cette dichotomie, de nous efforcer de comprendre et de transformer réellement les conditions de vie de l'homme et des jeunes en particulier.

Faire de la marginalisation un phénomène marginal, l'éliminer en la maîtrisant, en la rendant impossible, tel est notre objectif final. Abordons-la, pour l'heure, en cernant au mieux les causes et les effets, en nous concentrant sur l'information pure et simple, sans laquelle l'action serait confuse et manquerait d'envergure ».

La Revue *Cruz Roja*, à travers une série de reportages effectués dans des quartiers suburbains des grandes villes d'Espagne ou dans les zones rurales déshéritées, décrit l'évolution et le développement récent du phénomène de la marginalité, essentiellement dû à la crise économique et à ses conséquences sociales: exode des paysans vers les villes, création d'un prolétariat suburbain à la recherche d'un travail, ou plutôt d'une espérance de travail. Ces quartiers marginaux ont engendré une forme de vie que ses habitants, chômeurs, migrants, jeunes, maltraités ou exploités ont adoptée pour survivre; ils sont aussi des foyers hétéroclites qui secrètent malheureusement leurs drogués, leurs alcooliques, leurs délinquants.

Comment faire face à ces problèmes? L'action sociale traditionnelle ne semble plus suffisante, estime M. José Farré Moran, directeur national de l'Action sociale de la Croix-Rouge espagnole. Imagination créatrice, solidarité, tels sont les principes qui doivent animer l'action entreprise en faveur des marginaux avec le concours d'agents sociaux aux niveaux national, provincial et local.

A ce sujet, l'assemblée suprême de la Croix-Rouge espagnole a adopté en avril 1986 un programme expérimental (Servicio Asistencial y Social de Atención Básica de la Cruz Roja — SASAB) destiné aux communautés des quartiers suburbains marginaux et des zones rurales déshéritées.

Ce service joue en quelque sorte un rôle de «révélateur» en détectant les besoins des communautés dans des quartiers et zones bien déterminées et notamment ceux des foyers vulnérables (enfants, personnes du troisième âge, handicapés physiques et mentaux, toxicomanes et alcooliques, chômeurs, délinquants, prostituées, minorités ethniques, enfin, les grands nécessiteux). Des équipes de base, composées d'un responsable de la Croix-Rouge espagnole aidé de volontaires et de professionnels, suivies d'«équipes pluridisciplinaires» (assistantes sociales, médecins, psychologues) évalueront les priorités et établiront des programmes que les services provinciaux et locaux concernés (services sociaux, services des volontaires, jeunesse, unités de secours et d'urgence) seront chargés de mettre en application.

A travers cette action, la Croix-Rouge espagnole vise à appliquer une politique de bien-être social efficace en sa qualité d'auxiliaire des pouvoirs publics en dénonçant des situations sociales graves et en s'efforçant d'y apporter des solutions coordonnées avec les autorités provinciales et locales.

Le rôle des volontaires est à cet égard primordial, comme le souligne M. Francisco Bernardo, directeur du département du Volontariat de la Croix-Rouge espagnole. Dans les districts suburbains comme dans les zones rurales déshéritées, ce sont les volontaires issus de ces milieux, qui sont les mieux à même de connaître les besoins et les problèmes des

communautés marginales. Le comportement du volontaire en zone marginale, indépendamment des éléments techniques et matériels qu'il apporte pour améliorer la situation sociale du quartier, doit tendre à faire participer ses habitants, par des actions concrètes, à la solution de leurs problèmes propres.

Des expériences pilotes ont déjà eu lieu dans des quartiers de plusieurs villes d'Espagne où volontaires et professionnels travaillent de concert afin de rendre les programmes sociaux plus efficaces et de «dynamiser» la participation de tous au bien-être social.

Diffusion du droit international humanitaire

SECOND SÉMINAIRE ARABE DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Le second séminaire arabe de droit international humanitaire a eu lieu du 15 au 24 novembre 1986 à Amman. Il était organisé par le Croissant-Rouge jordanien.

Un premier séminaire avait eu lieu déjà à Amman en avril 1981. Il faisait partie de la «première génération» des Séminaires régionaux de diffusion du DIH et avait été organisé à l'initiative du CICR par la Société nationale du Croissant-Rouge jordanien, en collaboration avec le CICR.

La séance d'ouverture de ce second séminaire a été honorée de la présence du professeur Daniel Frei, membre du Comité international, représentant le Président du CICR, ainsi que du Président de la Ligue, M. Enrique de la Mata. M. Yves Sandoz, directeur adjoint du CICR et M. Fritz Wendl, conseiller juridique de la Ligue, ont participé à la séance de clôture.

Quant à M. François Gillioz, responsable du bureau Moyen-Orient de la division Coopération-Diffusion, il a participé à tous les travaux du séminaire, assisté de M. A. Zemmoli, juriste tunisien dont le concours a été précieux au niveau de la traduction.

La Ligue, pour sa part, a été représentée pendant les travaux du séminaire par M^{me} Yolande Camporini, conseillère technique pour les affaires statutaires et la diffusion, puis par M^{lle} F. Hamarneh, collaboratrice à la zone Moyen-Orient de la Ligue.